



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 65160

Texte de la question

M Jean-Luc Preel attire l'attention de M le secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés sur la volonté des mouvements familiaux d'être associés à la préparation de l'année internationale de la famille qui doit avoir lieu en 1994. Chaque pays doit former un comité national. De nombreux pays l'ont déjà constitué. Or la France, pour l'instant, ne semble pas l'avoir fait. Les mouvements familiaux de notre pays aimeraient donc être informés de ce que compte faire le Gouvernement et être associés à cette préparation. Il lui demande de lui préciser de quelle manière la France compte, à cette occasion, montrer l'importance qu'elle accorde à la famille.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du rôle de la famille dans notre société, le Gouvernement est très attaché à ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit présente lors des manifestations qui se dérouleront à l'occasion de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La préparation des manifestations qui seront organisées par notre pays associera, aux côtés des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comité national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Pr?el Jean-Luc](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65160

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 1992, page 5504